

Mise en pratique de valeurs éthiques lors de manifestations sportives

Soutien et aide pour la planification et la mise en pratique des exigences décrites dans le chapitre 9 des [« Directives pour les contributions aux événements sportifs internationaux en Suisse »](#)

Brève description de la manifestation

Fédération / spécialité
sportiv

Manifestation

Date de la manifestation

Personne responsable

Nom / prénom

Adresse

Courriel

N° de téléphone

Elaboration du concept

Lieu / date

Signature

1. Généralités

- Nous avons désigné au sein de notre CO une personne qui est responsable du domaine de l'éthique.
- La personne responsable est soutenue par d'autres personnes dans la mise en œuvre des différents champs d'action. Les ressources en personnel sont suffisantes pour la mise en œuvre.
- Un budget est à la disposition du responsable pour la mise en pratique des différentes valeurs.
- L'engagement dans le domaine de l'éthique est communiqué régulièrement à toutes les personnes impliquées et aux partenaires.

- La personne responsable informe la direction de la manifestation des mesures à prendre et de leur mise en œuvre.

2. Soutien pour des mesures concrètes

2.1 Protection des non-fumeurs

- Un [concept pour la prévention du tabagisme et la protection des non-fumeurs](#) a été élaboré.
- Les zones non-fumeurs sont signalées de manière adéquate.
Commande de matériel gratuit : [Shop « cool and clean »](#)

2.2 Prévention de l'alcoolisme / protection de la jeunesse

- Le concept de protection de la jeunesse est déposé auprès de l'autorité cantonale habilitée à délivrer les autorisations au moyen du formulaire prévu à cet effet.
- Le concept de protection de la jeunesse est déposé auprès de l'autorité cantonale habilitée à délivrer les autorisations avec le modèle de Swiss Olympic.
[Concept de protection de la jeunesse](#)
- Les différents points du concept de protection de la jeunesse sont mis en pratique.
Commande de matériel gratuit : [Shop « cool and clean »](#)

2.3 Sécurité

- Nous avons désigné au sein de notre CO une personne qui est responsable du domaine de la sécurité.
- Le responsable de la sécurité établit un concept de sécurité.
Un logiciel, le Gills Security Toolbox, a été développé pour créer ce concept.
Information : mathieu.plattner@blue-project.ch

2.4 Prévention du dopage et contrôle antidopage

- Dans la présentation de la manifestation, l'attention est attirée sur la lutte contre le dopage ; le site www.antidoping.ch et ses principaux thèmes sont mentionnés.
- Si des contrôles antidopage sont prévus ou prescrits par la fédération internationale, ils doivent être discutés et coordonnés au moins 3 mois avant le début de la manifestation avec Antidopage Suisse. info@antidoping.ch
- Si des contrôles antidopage sont effectués, ils peuvent être réalisés selon les règles. Antidopage Suisse recevra le soutien nécessaire (par ex. locaux, interlocuteur responsable).
→ [Déroulement du contrôle antidopage](#)

2.5 Protection de l'environnement

- Un concept environnemental existe et est mis en œuvre.

[Principales recommandations](#) (modèle de concept)

[Plateforme environnementale](#) (échange d'expériences)

2.6 Autres engagements

Les mesures suivantes sont également mises en œuvre dans le domaine de l'éthique.

-
-
-
-

The image shows four horizontal blue bars stacked vertically, representing redacted content. Each bar is preceded by a small square checkbox icon.

3. Certificat / documentation

- Les mesures sont documentées (voir chapitre 11 des « Directives pour les contributions aux événements sportifs internationaux en Suisse ») et ajoutées au décompte.